

Canada
Province de Québec
MRC de Beauharnois-Salaberry
Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka

Procès-verbal de la **séance extraordinaire du conseil, tenue le mercredi 8 décembre 2021, à 19 :00 heures**, à la salle du conseil de la municipalité au 221 rue Centrale, sous la présidence de Jean-François Gendron, maire

Sont également présents les conseillers suivants;

Sylvain Poirier
Mario Prévost
Louise Théorêt
Raymond Martin
Jacques Mailloux
Mario Archambault

M. Éric Beaulieu, directeur général et greffier-trésorier est également présent à titre de secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance**
- 2- Adoption de l'ordre du jour**
- 3- Période de questions du public**
- 4- Adoption du budget 2022**
- 5- Adoption du programme triennal d'immobilisation 2022-2023-2024**
- 6- Fermeture de la séance**

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres du conseil présents à l'ouverture de la séance forment quorum, la séance est déclarée constituée par le président.

2021-12-446

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté

3- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il est prévu une période de question du public portant uniquement sur les points à l'ordre du jour.

2021-12-447

4- ADOPTION DU BUDGET 2022

ADOPTION DU BUDGET DE L'ANNÉE 2022

CONSIDÉRANT QUE l'article 954 du Code Municipal prévoit que le conseil de la municipalité doit préparer et adopter le budget de la Municipalité pour le prochain exercice financier;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié huit jours avant son adoption conformément au Code municipal

POUR CES MOTIFS, il est unanimement résolu que le budget qui suit soit adopté pour l'exercice financier 2022 et qu'il soit diffusé dans un journal publié sur le territoire de la Municipalité

BUDGET DE L'ANNÉE 2022

REVENUS

TAXES

▪ Taxes sur la valeur foncière	1 701 606 \$
▪ Tarification pour la Sûreté du Québec	241 345 \$
▪ Taxe secteur	151 608 \$
▪ Tarification pour services municipaux	311 327 \$
▪ Service de la dette	292 057 \$
▪ TOTAL TAXES	2 697 943 \$

PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES

▪ Gouvernement du Québec	5 700 \$
▪ Gouvernement du Canada	4 200 \$
▪ Taxe aéroport	200 \$
▪ TOTAL PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	10 100 \$

TRANSFERTS

▪ Transfert de droit	22 547 \$
▪ Transport	68 120 \$
▪ Hygiène du milieu	48 826 \$
▪ Loisirs et culture	8 973 \$
▪ TOTAL TRANSFERTS	148 466 \$

SERVICES RENDUS

▪ Sécurité publique	6 000 \$
▪ Administration générale	5 200 \$
▪ Hygiène du milieu	3 000 \$
▪ Loisirs et culture	69 400 \$
▪ TOTAL SERVICES RENDUS	83 600 \$

IMPOSITIONS DE DROITS

▪ Licences – permis de construction	15 000 \$
▪ Permis de roulotte	240 \$
▪ Droits de mutations immobilières	120 000 \$
▪ TOTAL IMPOSITION DE DROITS	135 240 \$

AMENDES ET PÉNALITÉS 2 000 \$

INTÉRÊTS 14 500 \$

TOTAL REVENUS 3 091 849 \$

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

▪ Conseil	171 291 \$
▪ Gestion financière et administrative	573 125\$
▪ Évaluation	24 894 \$
TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE	769 310 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

▪ Police	241 345\$
▪ Sécurité incendie	230 000 \$
▪ TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE	486 138 \$

TRANSPORT

▪ Voirie municipale	180 695 \$
▪ Enlèvement de la neige	180 000 \$
▪ Éclairage des rues	18 100 \$
▪ Circulation et stationnement	18 000 \$
▪ TOTAL TRANSPORT	396 795 \$

HYGIÈNE DU MILIEU

▪ Traitement des eaux usées	189 510 \$
▪ Réseaux d'égout pluvial	18 100 \$
▪ Matières résiduelles	288 557\$
▪ Cours d'eau	15 044\$
▪ Aqueduc	108 000\$
▪ TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU	619 211 \$

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	4 500 \$
---------------------------	-----------------

AMÉNAGEMENT URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

▪ Aménagement, urbanisme et zonage	104 020 \$
▪ Promotion régionale	42 132 \$
▪ Rénovation urbaine	21 000 \$
▪ Autres	7 000 \$
▪ TOTAL AMÉNAGEMENT URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	174 152 \$

LOISIRS ET CULTURE

▪ Centres communautaires	116 748 \$
▪ Camp de jour	59 850 \$
▪ Parcs et terrains de jeux	160 473 \$
▪ Bibliothèque	55 615 \$
▪ TOTAL LOISIRS ET CULTURE	392 686 \$

FRAIS DE FINANCEMENT	45 730\$
-----------------------------	-----------------

CONCILIATION À DES FINS FISCALES	203 327\$
---	------------------


TOTAL DES DÉPENSES	3 091 849 \$
---------------------------	---------------------

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit adopter, au plus tard le 31 décembre de l'année courante, son programme des immobilisations;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié huit jours précédents sont adoption conformément au Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE le programme d'immobilisation doit s'intégrer au processus des prévisions budgétaires de la municipalité et constitue un outil de planification indispensable à une saine administration;

POUR CES MOTIFS il est unanimement résolu d'adopter le programme triennal des immobilisations pour les années 2022-2023-2024



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

Projet	2022	2023	2024	Financement
Point d'eau	15 000			Surplus affectés
Tracteur voirie	100 000			Crédit Bail
Parc: Domaine des Brises	200 000			Fonds de parc + Emprunt
Construction caserne d'incendie	50 000	1 950 000		RECIM + Emprunt
Parc école	100 000			Emprunt
Camion incendie			400 000	Emprunt
Rénovation terrain de tennis			5000	Subvention
Travaux de pavage	300 000	300 000	300 000	Subvention + Surplus non affectés
Camion voirie		85 000		Crédit Bail
TOTAL	765 000	1 885 000	705 000	

6- FERMETURE DE LA SÉANCE

L'étude des différents sujets étant complétée, il est unanimement résolu que la séance soit et est levé, il est alors 19 :07.

Jean-François Gendron
Maire

Éric Beaulieu
Directeur général et greffier
trésorier

Je, Jean-François Gendron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code Municipal.

Jean-François Gendron

Maire